



Fédération Syndicale Unitaire - Académie de Nantes

ENGAGÉ·ES **POUR**
LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Déclaration FSU - CSA du 16 01 2023

L'actualité est fortement marquée par l'annonce de la réforme des retraites. La première ministre a annoncé le 10 janvier le projet de réforme des retraites : âge d'ouverture des droits repoussés à 64 ans et accélération des mesures de la réforme Touraine pour un passage à 43 annuités de cotisation en 2027, le tout conduisant à une paupérisation des retraités y compris pour les fonctionnaires avec une baisse du taux de remplacement. C'est une attaque brutale et sans fondement qui est portée au monde du travail. D'après le dernier rapport du COR les financements sont maîtrisables jusqu'en 2037. Ce projet de réforme est dogmatique et va pénaliser l'ensemble des travailleurs et travailleuses, les jeunes et les futur-es retraité-es.

Cette ultime attaque contre la protection sociale et les droits des salarié-es s'ajoutent pour les personnels enseignant-es une offensive permanente concernant le métier et les moyens.

C'est pour cela que la FSU avec l'ensemble des OS unanimes appelle à une journée massive de grève jeudi 19 janvier qui ne sera que le début d'un mouvement pour obtenir le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites.

Ainsi Jeudi dernier ont été publiées au journal officiel, 4 notes de service. Définitivement tournées vers le resserrement sur les fondamentaux et prescriptions auprès des professeur-es des écoles, pour la FSU leur application entrainera une baisse des acquisitions des savoirs de haut niveau pour les élèves. Au regard des analyse de la DEPP, le resserrement sur les fondamentaux et le pilotage des pratiques pédagogiques par les résultats aux évaluations nationales n'ont pas permis d'élever les résultats globaux des élèves, pire les écarts ont été creusés. Les préconisations faites pour le cycle 3, en totale rupture avec les programmes et leurs ambitions, restreignent encore plus les apprentissages aux savoirs de bas niveau (apprentissage de la lecture centrée sur l'acquisition de la relation grapho-phonologique, fluence et maintenant fluence numérique ! La FSU dénonce l'injonction faite aux professeur-es des écoles de prise en charge d'une heure de soutien pour les élèves de 6ème, outre l'absence de temps de travail pour effectuer cette heure, c'est bien à l'école primaire que les professeur-es des écoles doivent enseigner. De même que l'heure de dictée quotidienne est dénuée d'ambition éducative.

Quant au plan maternelle, à elle seule, la comparaison des résultats aux évaluations nationales des écoles dans les circonscriptions sous couvert de travail sur le projet d'école est pour la FSU inadmissible.

Les annonces faites sur la "nouvelle sixième" généralisent sans bilan préalable sérieux les expérimentations de « Sixième tremplin ». Aucun budget ne semble prévu à cet effet : il faudra

encore piocher dans la marge d'autonomie qui palliera une fois de plus le manque de dotation sur fond de nouvelles suppressions de postes. L'heure de soutien en 6e serait prise sur l'enseignement de technologie, tout cela en contradiction avec l'organisation de l'enseignement des sciences et de la technologie en Sixième que le ministère promeut. Au moment où, dans les collèges la préparation de la rentrée 2023 se déroule, les personnels apprécieront le mépris du ministère pour leur travail. Quant à la promesse d'un renforcement de la technologie sur les autres niveaux... la FSU reste dubitative car la suppression d'une heure « fléchée sur les cours de technologie » permet surtout de compenser la pénurie de professeurs de technologie institutionnalisée par le ministère avec la fermeture du CAPET ! Par ailleurs Devoirs faits deviendra obligatoire pour tous les élèves de Sixième, là encore, sans budget supplémentaire. Ce dispositif se déroulera donc en classe entière, se réduisant à des études surveillées sans que l'intervenant.es ait le temps d'aider vraiment les élèves les plus fragiles.

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé, par voie de presse, une extension voire généralisation des 2h de sport supplémentaires au collège, en plus de ses annonces ubuesques sur l'enseignement du français et des mathématiques. Le ministre s'appuie sur des expérimentations qui n'ont pas eu le temps de vivre et pour lesquelles aucune évaluation qualitative n'a été faite et partagée. Dans notre académie trois collèges expérimentent ce dispositif et aucun à notre connaissance n'est, à ce jour, opérationnel. Et les enseignant-es d'EPS nous ont d'ores et déjà fait état de nombreuses difficultés, d'intégration dans les emplois du temps, de déplacement sur les installations, de moyens, mais aussi sur le nombre d'élèves concernés. Ainsi, moins d'une dizaine d'élèves participent au dispositif au collège Tiraqueau de Fontenay le Comte. Il faut en finir avec des dispositifs faits de bric et de broc non pérennes et qui n'atteindront pas la cible.

Le ministre doit sortir de la ligne tracée par son prédécesseur et faire confiance aux enseignantes et aux enseignants et leur donnant des moyens de faire classe. Sa politique éducative qui recentre toujours plus sur les « fondamentaux », démentèle la voie pro, sélectionne à l'entrée à l'université par parcoursup... aura pour conséquences l'assignation à résidence sociale des élèves issus des milieux populaires.

Le CSA de ce jour comporte à son ordre du jour la répartition des moyens alloués pour la prochaine rentrée à notre académie. Après cinq années de politique de suppressions de postes, nous n'observons pas de changement de cap, loin de là : dans le premier degré 78 ETP sont supprimés alors que le P/E de l'académie reste largement inférieur à la moyenne nationale. Pour le second degré, c'est l'équivalent de 30 ETP qui seront supprimés, principalement dans les collèges. Certes, des postes administratifs et de CPE seront créés, mais compte-tenu des inégalités qui marquent notre système éducatif et des besoins des élèves, supprimer des postes d'enseignant.es revient à hypothéquer l'avenir des jeunes et celui de la société. Les baisses démographiques ne peuvent servir de caution à une politique éducative qui renonce à toute réelle ambition émancipatrice et de résorption des inégalités. Cette compression de moyens a pour corollaire une dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels, qui voient alors leur charge de travail s'alourdir, voire leur temps de travail avec l'augmentation des heures supplémentaires. Ces conditions de travail dégradées auxquelles s'ajoute une faible attractivité salariale expliquent la crise de recrutement que subissent nos métiers. Il ressort des enquêtes ministérielles comme celles de l'OCDE le constat accablant de la situation des enseignant-es en France : les enseignant-es ont les classes les plus chargées avec un des temps d'enseignement le plus long et avec les salaires parmi les plus bas d'Europe. Et ce ne sont pas les mesures annoncées qui vont enrayer le déclasserement salarial. Le "pacte" annoncé par Emmanuel

Macron est synonyme de "travailler plus pour gagner plus", et s'avère particulièrement dangereux car il menace lourdement nos statuts et nos métiers.

Ainsi la FSU réaffirme son opposition à la réforme de la voie professionnelle qui va sacrifier l'avenir des jeunes, de nos métiers et de nos lycées professionnels. Les mobilisations des personnels ont obligé Carole Grandjean à un premier recul : la réforme ne s'appliquera pas à l'ensemble des établissements à la rentrée 2023. Cependant, elle ne renonce pas et tente dorénavant de l'imposer plus insidieusement par des expérimentations qu'elle généralisera, à coup sûr, sans bilan et rapidement malgré une contestation toujours vive des personnels. Augmenter les périodes de stages, même progressivement, comme développer à tout crin l'apprentissage, c'est tout simplement priver les élèves, mineurs et les plus fragiles scolairement, d'un enseignement global et ambitieux. C'est mettre en péril leur avenir scolaire comme professionnel. C'est aussi les exposer aux dangers multiples, en particulier de sécurité, inhérents au monde du travail. Exiger des établissements qu'ils décident localement des horaires disciplinaires c'est aussi mettre à mal l'égalité entre les jeunes. Enfin, réviser la carte des formations au prisme des besoins économiques locaux et immédiats des entreprises, c'est entraver leur possibilité de choisir la formation à un métier de leur choix. Il s'agit d'une volonté réactionnaire qui projette de renvoyer la formation professionnelle des décennies en arrière.

Concernant les infirmières de l'Education nationale, l'absence de créations de postes au niveau national est un bien mauvais signal alors même que l'attractivité de cette profession est en berne ! Entre la dégradation des conditions de travail, pour laquelle nous attendons toujours des mesures afin d'y remédier, y compris dans l'académie, et l'exclusion incompréhensible du périmètre de versement du CTI, c'est l'abandon de la politique éducative sociale et de santé qui se profile, ainsi que l'aggravation des inégalités sociales et de santé alors même que les besoins des élèves et étudiant.es s'accroissent considérablement.

Et si on y ajoute la décentralisation qui revient encore sur le devant de la scène, le tableau est complet et les infirmières n'auront d'autre choix que se mobiliser encore pour défendre leur place à l'Education nationale. Avec elles, la FSU mettra tout en œuvre pour contrer toute tentative de décentralisation ou de structuration en service, mesures dangereuses pour la réussite scolaire des élèves et la réduction des inégalités de santé. La situation dégradée dans laquelle se trouve les élèves après le covid nécessite une attention particulière à la politique de santé et aux moyens dédiés dans les établissements.

C'est pour l'ensemble de ces attaques contre l'Ecole que la FSU appelle à une journée de mobilisation le mardi 17 janvier. L'Ecole et ses personnels ont des besoins : le gouvernement doit l'entendre en améliorant les conditions de travail et en revalorisant la rémunération de tou·tes les agent.es, sans conditions, et en dégelant le point d'indice. La farce de "la revalorisation historique et de l'augmentation "socle" de 10% pour tous les enseignant·es nous prouvent que les enseignant·es ont raison de se sentir méprisé·e.

La FSU porte une toute autre ambition éducative, émancipatrice, qui se saisisse réellement des inégalités en donnant les moyens nécessaires, notamment humains, à ses agent·es pour assurer sa mission de service public et les considère à la hauteur de leur contribution à la société.